

DIPLÔME D'INGÉNIEUR VALIDÉ PAR LA CTI

Spécialité Électronique et Informatique Industrielle/
Systèmes embarqués et communicants

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de la formation, l'ingénieur formé doit être capable de:

- Conceptualiser et mettre en oeuvre des méthodes et méthodologies
- Maîtriser un champ de compétences techniques
- Maîtriser les aspects économiques de son champs d'intervention
- Manager des équipes et des projets

A chaque projet, 3 objectifs: définir et argumenter le meilleur choix technique, analyser la rentabilité, mobiliser les hommes et les compétences

MÉTIERS

- Ingénieur d'étude en électronique ou informatique industrielle
- Ingénieur Recherche et Développement en industrie
- Ingénieur d'intégration, essais, tests
- Ingénieur chef de projet

MATIERES ENSEIGNÉES

Enseignement technique

Electronique
Informatique
Mécanique des fluides
Systèmes à microprocesseurs
Base de données
Technique et élément de programmation
Système d'exploitation
Programmation Orientée Objet
Traitement du signal
Développement d'applications
Réseaux
Electrotechnique
IOT
Projet d'innovation

Options: Microélectronique/systèmes embarqués **ou** réseaux/ télécommunications **ou** génie logiciel

Enseignement général

Communication
Anglais
Droit social
Management de la qualité
Management de projet
Gestion d'entreprise
Financement des investissements
Management des hommes et des équipes
Stratégie de développement à l'international

PRÉREQUIS

- Bac +2 scientifique ou technique dans le domaine industriel
- D.U.T., B.T.S., ou niveau équivalent validé
- Âgé de moins de 26 ans, apte à conclure un contrat d'apprentissage

DURÉE DE LA FORMATION

- 1ère année: 1 semaine sur 2 en centre de formation puis 2,5 jours en entreprise / 2,5 jours en centre de formation
- 2ème année: 2,5 jours en entreprise / 2,5 jours en centre de formation puis 3 jours en entreprise, 2 jours en centre de formation
- 3ème année: 3 jours en entreprise, 2 jours en centre de formation

Formation en 3 ans -> 1 800 heures de formation en centre

LES + DE L'ITII PACA

- **9 semaines de stage obligatoires à l'international**
- Une formation rémunérée en apprentissage
- Un forum entreprise pour vous aider à signer votre contrat d'apprentissage



INFORMATIONS GÉNÉRALES

La formation d'ingénieur spécialité Electronique et Informatique-Industrielle est dispensée à:
L'ISEN Toulon et Marseille (École partenaire de l'ITII PACA)
Maison du Numérique et de l'Innovation, Place Georges Pompidou,
83000 Toulon OU

17-19 rue Fauchier
13002 Marseille
04 42 11 44 00

TRANSPORT: Train, Bus, Métro
HÉBERGEMENT: De nombreuses possibilités

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Sous contrat d'apprentissage
- Durée de 3 ans
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- Âgé de moins de 26 ans

- Aucune charge salariale pour l'apprenti

RÉMUNÉRATION LA 1ÈRE ANNÉE

Avant 18 ans
25% du SMIC*

De 18 à 20 ans
41% du SMIC*

21 ans et plus
53% du SMIC*

RÉMUNÉRATION LA 2ÈME ANNÉE

Avant 18 ans
37% du SMIC*

De 18 à 20 ans
49% du SMIC*

21 ans et plus
61% du SMIC*

RÉMUNÉRATION LA 3ÈME ANNÉE

Avant 18 ans
53% du SMIC*

De 18 à 20 ans
65% du SMIC*

21 ans et plus
78% du SMIC*

* ou du salaire minimum conventionnel dans la branche professionnelle correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable que le smic

- Charges patronales: Les entreprises de moins de 11 salariés sont exonérées de charges
Les entreprises de 11 salariés ou plus sont exonérées des charges URSSAF

AIDES AUX JEUNES

- Coût pris en charge par l'UIMM, le conseil Régional PACA et les entreprises (Taxe d'apprentissage)
- Une carte d'étudiant des métiers ouvrant droit aux réductions dans les cinémas, musées, transports...
- Accès au dispositif ZOU! Mis en place par la Région pour les trajets domicile - CFA en PACA (train gratuit)
- Aide personnalisée au logement (APL) versée sous condition par la caisse d'Allocations Familiales + une aide Mobili-Jeunes

Pour obtenir les documents: <http://www.service-public.fr/formulaires>

CANDIDATURE: Pré-inscription en ligne sur www.formation-industries-paca.fr

ADMISSION: étude du dossier puis étude des résultats aux tests et entretiens
Admission définitive après signature d'un contrat d'apprentissage dans les délais légaux.

ISEN
ALL IS DIGITAL!



UIMM

PÔLE FORMATION
Provence-Alpes-Côte d'Azur

PÔLE FORMATION DES INDUSTRIES TECHNOLOGIQUES
8 CHEMIN DE CAPEAU, ZAC DE TRIGANCE - 13800 ISTRES
WWW.FORMATION-INDUSTRIES-PACA.FR

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR